— MOULLE. — On annonce la mort de M. Jean-François-Désiré Degrave, maire de Moulle, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien membre du Conseil général du Pas-de-Calais et de la Commission de permanence ; ancien président de la Chambre de Commerce de St-Omer et ancien juge au tribunal de Commerce de la même ville ; ancien président de la Commission administrative de la 7e section des Wattringues ; ancien membre de la Chambre consultative d'Agriculture, etc...

— LAON. — Deux ouvriers tailleurs de pierre, les sieurs Leguey et Missard, travaillaient hier sur un échafaudage à une maison en construction, près Maizy, lorsque tout à coup un des madriers vint à céder sous leur poids et les deux malheureux furent lancés dans le vide.

Leguey fut relevé dans un état désespéré; il avait reçu de graves blessures à la tête et à la poitrine. Quant à Missard, il avait les deux cuisses brisées; on craint que la double amputation ne soit nécessaire.

— CAMBRAI. — Hier matin, vers 7 heures 10 minutes, un déraillement s'est produit à un train de ballast venant de Marcoing, (ligne de Picardie et Flandres), au kilom. 113-2, situé entre le pont et le passage à niveau du faubourg St-Druon.

Sept plates-formes et un fourgon dans lequel se trouvaient des ouvriers des travaux, ont déraillé en pleine voie, par suite d'un rail cassé. Six des ouvriers qui se trouvaient dans le fourgon ont été légèrement contusionnés, et visités de suites par M. Hannois, docteur de la Compagnie.

La voie a été faussée sur une longueur de 60 mètres environ.

Un service de transbordement a été immédiatement organisé, et les trains de voyageurs n'ont subi que des retards insignifiants.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 20 décemb. — Victorine Vandendriessche, rue des Anges. — Arthur Vermeire, rue des Longues-Haies, 2'9. — Angèle Gessart, rue de la Longue-Chemise, 41. — Théophile Dendauw, rue de l'Alma, cour Wattel, 46. — Henri Leman, rue de Condé, cour Vroman, 6. — Paul Oosterlinck, rue Dambenton, cour Vandeveldé, 3. — Louise Desmarchelier, rue de Lille, 188. — Julien Delécluse, rue des Vélocipèdes, cour Faidherbe, 2. — Eugène Holvoet, rue Bernard, cour Desbonnet, 6.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 décembre. — Paul Florent, 11 mois, rue de Mouveaux, cour Frère, 3. — Maria Dhondt, 6 mois, rue de la Prospérité, cour Tiberghien, 4. — Suzette Dusautoy, 76 ans, journalier, Hospice. — Justine Dubrunfaut, 30 ans, 7 mois, couturière, rue de Lannoy, 189. — Henri Vanwaerebeke, 1 mois, rue de la Vigne, cour Hughe, 3. — Pierre Dutoit, 1 mois, rue Decrème, 90. — Emile Delécluse, 29 ans, 9 mois, teinturier, Hôtel-Dieu. — Chrisoline Farvaque, 74 ans, ménagère, rue de Lannoy. — Michel, présenté sans vie, rue St-Amand, cour Drouve, 1.

MARIAGES du 20. — Charles Watine, 27 ans, ourdisseur à façon, et Marie Debrauwer, 25 ans, couturière. — Alphonse Loridan, 33 ans, employé de commerce, et Zulma Bonnet, 23 ans, dévideuse. — Charles Dhaeveloose, 31 ans, mécanicien, et Philomène Deplae, 18 ans, journalière.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 décemb. — Eugène Gheselle, rue de Wailly. — Raymond Spriet, chemin des Carliers. — Charles Playoust rue des Anges. — Marie Deruytère, Orions. — Rosine Hennion, rue de la Croix-Rouge. — Apoline Desurmont, Phalempin. — Adeline Houret, rue de Paris. — Julien Voreux, rue de la Cloche.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 décembre. — Bernard Laethem, 53 ans. — Léontine Saelem, 36 ans, rue Houchart. — Berthe Lefebvre, 1 an rue des Piats.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MANCHE DUBRUNFAUT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Justine-Joseph DUBRUNFAUT, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1880, dans sa 30e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mercredi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 189.

Les amis et connaissances de la famille DEBOUVRE-LEKEUCHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore-Jean DEBOUVRE, marchand de vins, tonnelier, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1880, dans sa 59e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 22, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, 19.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, le mercredi 22 décembre, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-François BATAILLE, percepteur en retraite, décédé à Roubaix, le 22 novembre 1880, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 23 décembre 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur César-Gabriel-Joseph GAYDET, époux de dame Joséphine ROUSSEL, décédé à Roubaix, le 17 décembre 1879, dans sa 53e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le directeur en chef
du *Journal de Roubaix*

Nous, soussignés contribuables, habitants le quartier du Trichon et toutes les rues voisines, venons vous prier de vouloir bien accorder une place dans les colonnes de votre estimable journal, aux justes réclamations que nous pensons pouvoir faire auprès de la municipalité de Roubaix.

Hier, nous avons subi une inondation complète de nos caves qui se sont remplies jusqu'aux voûtes malgré le travail incessant des pompes. L'eau est survenue si rapidement que malgré toute l'activité déployée, beaucoup d'entre nous n'ont pu sauver qu'une faible partie de leurs marchandises; de sorte qu'aujourd'hui les pertes ne peuvent même plus s'évaluer approximativement.

Si cette inondation, qui a pris les proportions d'un véritable désastre public, nous était arrivée après une pluie torrentielle, comme on en voit après certains orages, nous n'en aurions voulu qu'à l'étroitesse de nos aqueducs et nous n'aurions qu'à formuler de nouveaux vœux pour l'obtention de ce fameux aqueduc collecteur qui doit plus tard tout sauver.

Mais par franchise et pour que personne n'ignore la cause du fléau, nous nous faisons un devoir de répéter tout ce qui s'est dit :

Certains prétendent qu'on vient de fermer l'aqueduc principal de la route de Mouveaux afin d'y travailler plus commodément.

D'autres ajoutent qu'on en a fait autant sur un deuxième qui gênait les nouvelles constructions des Halles centrales. Et chacun alors d'expliquer d'après ces différentes versions, la question du refoulement et des infiltrations.

Quoi qu'il en soit, en nous adressant à la municipalité de la ville par votre bienveillant intermédiaire, nous espérons qu'il nous sera répondu d'une façon explicite sur la cause de cette inondation, et que bientôt après, notre conseil s'empressera, avec sa sollicitude habituelle, de recourir aux mesures nécessaires pour faire cesser une situation si déplorable qui compromet les intérêts de tous et ne peut que nuire à la santé générale.

Vous remerciant de votre obligeance, nous vous prions, Monsieur le directeur, de vouloir bien recevoir l'assurance de notre considération très-distinguée.

Suivent les signatures très-lisibles, avec indication des rues, au nombre de 45.

Belgique

Inondations en Belgique

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Courtrai, 21 décembre, 12 h. 55 m.

La digue du canal est rompue près d'Ingelmunster.

Le chemin de fer est submergé et les communications directes entre Bruges et Courtrai sont interrompues.

La Lys monte rapidement à Courtrai.

— TOURNAI. — L'élévation du niveau de l'Escaut et la négligence d'un tourneur de ponts ont failli occasionner hier un terrible accident.

Un bateau chargé descendait l'Escaut avec la rapidité d'une flèche... le pont n'était pas tourné... Aux cris poussés par le malheureux batelier qui n'eut que le temps, pour ainsi dire, de jeter ses enfants dans la barquette, un tournaisien, M. Hector Philippart, accourut et parvint, non sans peine, à tourner le volant fatal.

Le bateau néanmoins subi de graves avaries: la cheminée est brisée, plusieurs des sabords ont été mis en pièces.

— GAND. — Un nouvel accident a failli arriver en pleine gare du Nord.

Le train express arrivant de Gand à midi trois quarts, est entré en gare à toute vitesse. Heureusement, par un effort suprême, le machiniste a pu renverser la vapeur, sinon le train continuait directement sa route dans la direction de la place des Nations !..,

Le train s'est arrêté net, à quelques centimètres de la butte.

Il s'en est fallu d'un rien qu'il ne montât sur le trottoir et qu'il n'allât s'enfoncer dans le salon d'arrivée du bâtiment principal de la station.

Les voyageurs ont éprouvé un certain étonnement de cet arrêt subit et assez violent. Ils l'ont échappé belle.

— On nous dit qu'un terrible accident a failli arriver le 15 à l'express quittant Bruxelles pour Liége à 5 h. 20 m. du soir. Après avoir dépassé Tirlemont la locomotive s'est heurté contre un corps très-volumineux qui barrait la voie. Il y a eu un choc épouvantable. On a arrêté le train, on a été examiner la voie: Un tube de machine à vapeur était tombé d'un train de marchandises et se trouvait écrasé sur la voie.

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de ménage.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. .	0,33.00
Pain de deuxième qualité.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. .	0,36.50
Pain blanc.	
Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. .	0,40.00
Pain de fleur, dit pain français.	
Composé de fleur de première qualité.	
Le pain de 125 grammes est taxé à	0,05.25
Les deux pains, à.	0,10.50
Les quatre pains, à.	0,21.00
Les huit pains, à.	0,42.00

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 20 décembre 1880.

Le Maire par intérim,
DELEPORTE BAYART.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

NOUVELLES DU MATIN

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 20 décembre, 4 h. 50 soir.

La Commission du budget s'est réunie aujourd'hui. M. Brisson a exprimé l'avis que la Commission et la Chambre devaient rejeter les modifications apportées dans le budget, par le Sénat.

La Commission paraît être unanime à se rallier à l'opinion émise par M. Brisson. De telle sorte qu'un conflit budgétaire est en perspective entre la Chambre et le Sénat.

Paris, 20 décembre, 5 h. 10 soir.

La décision de la commission de la Chambre, chargée de l'examen du budget, qui vient d'être connue a produit ici une vive émotion.

COMMISSION DU DROIT D'ASSOCIATION

Paris, 20 décembre 3 h. 50.

Dans la réunion tenue chez M. Dufaure, par la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les associations, M. Dufaure en a été à l'unanimité nommé le rapporteur.

MM. Paris et Tolain n'assistaient pas à cette séance.

Paris, 20 décembre, 5 h. 10, soir.

La commisssion sénatoriale chargée de l'examen du projet de loi sur le droit d'association a décidé hier de faire imprimer l'état de ses travaux.

M. Dufaure présentera à la prochaine séance la disposition additionnelle qu'il s'est chargé de rédiger à la suite de l'article 7.

Cette disposition portera que les Congrégations ou les associations ne pourront s'annexer avec des sociétés civiles.

M. Dufaure a été élu à l'unanimité, rapporteur de la commission.

COMMISSION DES FINANCES

Paris, 20 décembre 3 h. 50.

La commission des finances refuse de disjoindre l'amendement présenté par M. Brisson pour le renvoyer à l'examen de la commission d'association.

M. Dufaure sera entendu ce soir à 4 heures par la commission des finances. Il parlera des articles 5 et 6 de l'amendement de M. Brisson.

Paris, 20 décembre, 5 h. 05 soir.

La commission des finances n'a pas entendu M. Dufaure.

Elle a adopté l'article 4, qui est une nouvelle rédaction, de l'amendement de M. Brisson, avec de légères modifications.

RAPPORT SUR LA MARINE MARCHANDE

Paris, 20 décembre 4 h. soir.

Le rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la marine marchande sera distribué demain.

La mise à l'ordre du jour de la séance de mercredi, du projet, sera demandée par M. de Lareinty.

RÉPRIMANDE PRONONCÉE CONTRE UN PRÉSIDENT DE TRIBUNAL

Paris, 20 décembre, 5 h., soir.

M. Espierre, président du tribunal de Niort a comparu aujourd'hui devant la cour de cassation, laquelle a prononcé contre lui, la réprimande pour son discours d'installation, dont un passage était dirigé contre le premier président de Poitiers.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

La-Tour-du-Pin, 20 décembre, 4 h. s.

M. Antonin Proust, candidat de gauche, est élu député à La-Tour-du-Pin.

LA GAUCHE ET L'AMENDEMENT BRISSON

Paris, 20 décembre.

Les divisions qui se produisent dans les groupes de gauche au sujet du vote de l'amendement Brisson rendent fort improbable, le vote du budget en temps utile, c'est-à-dire avant le 31 décembre. Le ministère se dispose donc à demander fort gaiement aux Chambres l'autorisation de percevoir l'impôt par douzièmes provisoires. C'est la première fois que cette éventualité se présente depuis trois ans. On sait que c'est cette perspective qui a poussé le Maréchal de Mac-Mahon et ses ministres du 16 Mai à capituler devant les gauches. Autres temps, mêmes mœurs.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 20 décembre 5 h. 15 soir.

Le conseil supérieur de l'Instruction publique a procédé à la nomination de la commission de discipline devant laquelle seront portés les jugements rendus contre les écoles des jésuites, par les conseils académiques.

La commission est composée de MM. Beudant, Gréard, Giraud, Frère, Joseph Dubief, Duménil, Caniot, Guicheraat, Marais, Hervé, Mangon et Gavanet.

Le Conseil se réunira mercredi.

REMISE DES IMMEUBLES OCCUPÉS PAR LES JÉSUITES DE BORDEAUX

Bordeaux, 20 décembre, 8 h. 20, soir

Le propriétaire des immeubles situés, rue Margaux, à Bordeaux, et occupés précédemment par les jésuites, ayant pris l'engagement de ne pas laisser se réforme de congrégation, dans ses locaux, et ayant donné une décharge complète au Préfet des dégradations commises par suite d'effraction ou de toute autre cause, et s'étant engagé, en outre, à faire enlever de la chapelle tous les objets destinés au culte, M. Chauvin, commissaire central de police a opéré ce matin, entre les mains des Pères Carrère et Roucanière, la remise des immeubles sur lesquels les scellés avaient été apposés.

DISCOURS DE M. SPULLER

Lyon, 20 décembre, 3 h. 40 s.

M. Spuller a prononcé un discours dans lequel, après avoir invité les républicains à terminer leur œuvre par la modération et la sagesse qui donneront l'ordre et la liberté.

Ils se rappelleront cette grande parole : « Il faut non-seulement que la patrie soit heureuse, mais encore suffisamment glorieuse. »

Les vrais patriotes sont ceux qui ont conservé le souvenir non-seulement des malheurs au milieu desquels ils ont failli périr, mais aussi le souvenir de l'ancienne gloire de la race française.

Alors, la France, ayant fait preuve de modération et de désintéressement et ayant montré que, placée désormais sous l'égide de la République, elle tient à vivre dans le travail et dans la paix et qu'elle ne pense à troubler personne, alors la France pourra dire qu'elle tient à reprendre son rang et relever son antique honneur.

Personne ne contestera à notre nation le droit qui est le droit de tout peuple ayant conscience de sa force et de sa destinée. Et d'ailleurs, aucun de ses enfants ne lui refusera l'appui dont elle pourrait avoir besoin.

ARBITRAGE EUROPÉEN

Berlin, 20 décembre.

On lit dans *Gazette du Nord* de l'Allemagne, que la Prusse acceptera la proposition de l'arbitrage européen, si toutes les puissances l'acceptent, mais qu'il faut au préalable, que la Turquie et la Grèce promettent de se soumettre aux décisions qui seront prises.

L'Allemagne voudrait que ces décisions puissent être prises par une simple majorité.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le texte du sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant des auditeurs de 2e classe au conseil d'Etat.

Décret nommant les membres de la commission chargée de l'examen des comptes-rendus par les ministres pour l'exercice 1879 et l'année 1880.

Décret transformant la chaire de pathologie et thérapeuthique générales de la faculté de médecine de Montpellier en chaire de clinique des maladies mentales et nerveuses.

Décret nommant le professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses à la faculté de médecine de Montpellier.

Arrêté créant à la faculté de médecine de Montpellier un cours complémentaire de pathologie et de thérapeutique générales.

Décret portant promotion dans la Légion-d'honneur.

Décret nommant le professeur de mécanique rationnelle et appliquée à la faculté des sciences de Grenoble.

Décisions autorirant la création d'établissements de poste.

Médailles d'honneur décernées pour des actes de courage et de dévouement.

LA GUERRE DU CAP

La *Pall Mall Gazette* reproduit sous toutes réserves le bruit que des nouvelles reçues du Cap annonceraient une défaite très-sérieuse que Pondos aurait fait subir aux troupes coloniales. Les autorités du Cap voyant la guerre prendre de telles proportions auraient jugé nécessaire de demander le secours des troupes anglaises.

DÉCORATIONS A LA PRESSE

Les décorations accordées à la presse par le ministre de l'intérieur sont au nombre de quatre : deux pour la presse parisienne et deux pour la presse de province,

UNE CIRCULAIRE ÉLECTORALE

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire à propos des prochaines élections municipales.

A ce sujet, tous les préfets actuellement à Paris ont reçu l'ordre de rejoindre leur poste.

L'ENQUÊTE CISSEY

On lit dans le *Petit Parisien* :

« M. Le Faure a fait écrire à M. de Mac-Mahon, pour le prier de venir de nouveau déposer devant la commission d'enquête sur un fait inattendu, qui n'est connu que depuis hier, et qui a trait à un achat de selles de cavallerie. »

PETITE BOURSE DU 20 DECEMBRE

5 0/0 119.20, 22, 21 — 3 0/0 84 75. — Italien 87,87, 80. — Turc 12.20, 25, 05, 12. — Extérieure 21 3/8. — Egypte 347 50, 346,25. — Chemins turcs 38. 37,50 — Banque ottomane 543 75, 542,50, 544,37. — Hongrois 96 1/2, 96 9/15, 96 1/2. — — Panama 490, 487,50. — Foncier Algérien 640. — Faible.

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

LES PREMONTRES DEVANT LE CONSEIL DE PRÉFECTURE

Marseille, 20 décembre.

Aujourd'hui est venue devant le conseil de préfecture, présidé par M. Pradier, la demadde de trois mille francs de dommages-intérêts, introduite contre le préfet des Bouches-du-Rhône, par M. Bizalion, propriétaire des terrains occupés par l'abbaye des Prémontrés à Saint-Michel de Frigolet.

M. Mosse a fait le rapport concluant à l'incompétence.

Me Sauvaire-Jourdan, avocat, a soutenu la demadde de M. Bizalion en écartant la politique de l'affaire.

Me Vidal-Naquet, avoué, a présenté des conclusions pour l'incompétence qui ont été appuyées par M. Faure, secrétaire général, remplissant les fonctions de commissaire du gouvernement.

Le prononcé de l'arrêt a été envoyé à demain après-midi.

UNE CRUE

Cherbourg, 20 décembre.

Les pluies continuelles et très-abondantes qui tombent depuis plusieurs jours ont de nouveau fait déborder tous les cours d'eau.

Cette crue est d'autant plus à redouter qu'elle coïncide avec une forte marée.

On craint des dégâts importants.

LA RÉPUBLIQUE DU TRANSWAL

Londres, 20 decemb., soir.

Une dépêche du gouverneur de Natal, en date du 19 décembre, annonce que 5,000 habitants du Transwal ont pris Heidelberg et y ont établi la République, avec Kruger pour président et Joubert comme commandant.

Aucune collision, aucune violence, d'ailleurs, n'a eu lieu.

Les communications avec Prétoria, capitale du Transwal, sont coupées.

Le gouverneur déclare qu'il fait avancer toutes les troupes disponibles et que lui-même va partir au plus tôt.

L'AGITATION EN IRLANDE

Londres, 20 decembre.

On croit que le gouvernement renforcera la police en Irlande, particulièrement à Dublin, par l'envoi de 300 des agents les plus expérimentés de Londres.

LE CONFLIT BISMARK LIMBOURG-STIRUM

Berlin, 20 décembre.

Dans la séance d'aujourd'hui du conseil fédéral, le président a fait une communication sur la prolongation du traité de commerce avec l'Italie.

Au sujet de la nouvelle donnée par les journaux de Vienne d'un conflit entre le prince de Bismark et le comte Limbourg-Stirum, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit :

« Quand le prince de Hohenlohe prit un congé à la fin du mois d'août, le comte de Limbourg Stirum se chargea, à la prière du prince de Bismark, son ami personnel, de diriger, par intérim, le ministère des Affaires étrangères. M. de Hohenlohe étant ensuite tombé malade, le comte continua à le suppléer, sur le désir de l'empereur et par complaisance pour le chancelier.

« M. de Limbourg Stirum qui depuis le commencement d'août a quitté temporairement le service diplomatique n'a gardé un poste qui lui donne fort à faire que pour obliger M. de Bismark avec lequel il est lié d'amitié depuis de nombreuses années. »

LE SYNDIC D'ANDORRE

Madrid, 20 decembre.

On annonce de Lerida que le commissaire français ayant refusé de reconnaître le nouveau syndic de la République d'Andorre, les partisans et les adversaires de l'ancien syndic s'agitent beaucoup pour trouver une solution satisfaisante.

LA SANTÉ DU VICE-ROI DES INDES

Bombay, 20 decembre

Les dépêches de ce matin relatives à la santé du vice-roi annonce que le malade a passé une nuit assez agitée par suite du renouvellement de la fièvre. Toutefois, ce matin son état était satisfaisant.

LES TROUPES DE PERSE

Teheran, 20 décembre

D'après les derniers avis d'Herat, Ayoub Khan ayant été informé que les tribus habitant le district de Kushk s'étaient révoltées voulut envoyer des troupes contre elle; mais les soldats, qui n'avaient pas touché de solde depuis longtemps, refusèrent de marcher.

L'ATTENTAT CONTRE M. BRATIANO

Bucharest, 20 decembre

Les journaux publient un télégramme, adressé de Jassy à M Bratiano par le prince Grégoire Stroudza, qui dit avoir appris l'arrestation de plusieurs membres du parti démocratique national, sous l'inculpation de complicité dans la tentative d'assassinat commise sur la personne du premier ministre.

Le prince Grégoire Stroudza espère que l'instruction démontrera l'innocence des personnes arrêtées.

Mais si contrairement à cette espérance, quelques-unes d'entre elles se trouvaient compromises, la responsabilité de leur complicité leur resterait tout entière.

Car l'assassinat politique ne fait pas partie des moyens d'action du parti démocratique national.

Le prince Grégoire Stroudza, en qualité de chef de ce parti, réprouve l'odieux attentat dont M. Bartiano a été la victime.

DERNIÈRE HEURE

SUSPENSION DE PAIEMENTS

New York, 21 décembre.

Une importante maison de Chicago, faisait le commerce des blés, a suspendu ses paiements.

Le passif est d'environ 600,000 dollars.

On attribue ce sinistre à la baisse du prix du froment sur les marchés américains.

L'on craint d'autres faillites.

DÉCOUVERTE D'UNE MINE CREUSÉE PAR DES NIHILISTES

Saint-Pétersbourg, 21 décembre.

On annonce que quelque temps avant le retour du Czar de Russie, de Livadia, une mine creuse par des nihilistes a été découverte au chemin de fer russe à la station de Slavgorod.

Les auteurs de cet attenat sont activement recherchés.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 21 décembre

PRÉSIDENCE DE M LÉON SAY.

BRUITS DE COULOIRS

M. de Lareinty transforme les questions posées par M. Buffet au ministre de l'instruction publique en une interpellation et fait actuellement signer la demande par vingt membres de la droite.

La séance s'ouvre à 2 heures.

Le Sénat adopte le procès verbal de la dernière séance.

INTERPELLATION BUFFET

M Buffet demande à M. Ferry, ministre de l'Instruction publique, s'il est exact que le 9 décembre et les jours suivants, des agents de l'administration, ont pénétré dans les salles des écoles laïques de garçons et de filles de la ville de Paris et qu'ils aient enlevé, tous les cruxifix, les statues de la Vierge et tous les emblèmes religieux qui s'y trouvaient ?

Il demande aussi s'il est vrai, que cet enlèvement a eu lieu non la nuit, ce qui eût été plus convenable pour de pareils attentats (rumeurs à gauche), mais pendant la durée des classes et en présence des élèves ?

Est-il vrai aussi que cet enlèvement des emblèmes religieux a eu lieu non comme la conséquence de la laïcisation illégale des écoles, mais comme un outrage porté aux droits de la foi des élèves catholiques et de leurs familles. (Très-bien à droite.)

L'orateur demande aussi s'il est exact que, dans certains cas, les crucifix aient été enlevés avec des échelles et dans d'autres cas, avec de longs crochets, ce qui a été cause que des crucifix ont été brisés.

M. Buffet insiste aussi s'il est vrai que les emblèmes religieux enlevés ont été jetés pêle-mêle dans une voiture de déménagements stationnant à la porte de chaque école.

L'orateur continue en disant que nous savons l'enlèvement des emblèmes religieux a causé une vive émotion, bien légitime, chez les instituteurs, institutrices, les enfants et leurs familles.

Je vous la pose à mon tour et elle est plus facile à poser qu'à résoudre. (Applaudissements à droite.)

M. Buffet demande qui a donné des ordres semblables, si ce n'est pas le ministre, s'il désavoue des faits pareils, que compte-t-il faire ? (Applaudissements à droite.)

Si tout cela est exact, que les familles protestent avec indignation, contre les actes constituant une violation de la loi dont les auteurs ont encouru les dispositions du code pénal.

M. Buffet demande enfin si les emblèmes religieux ont été jetés pêle-mêle dans les magasins contenant le mobilier scolaire ?

Les enfants vous posent cette question :

« On enlève le bon Dieu dans les écoles, que mettez-vous à la place ? »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 21 décembre 1880

Présidence de M. GAMBETTA.

La séance s'ouvre à 2 heures.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS DE LILLE

La Chambre commence la discussion du projet de loi ayant pour objet la création d'une école nationale d'Arts-et-Métiers, à Lille.

Sur la demande de M. Pierre Legrand, l'urgence est déclarée.

M. SCRÉPEL, député de Roubaix, développe un amendement demandant que cette école soit créé à Roubaix et non à Lille.

Bulletin du Commerce

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

LAINES

Le Havre, 20 décembre, 4 h. 30 s.

Le marché lainier est inchangé ; on a vendu 35 balles. Buenos-Ayres nouvelle tonte à 2 f. 40.

COTONS

Le Havre, 20 décembre, 4 h. 30 s.

Ventes 561 balles dont 346 Amérique disponible et 85 à livrer. Les disponibles sont enchangés et les livrables sont calmes. Les prix du terme sont faibles. On cote décembre 78,50. Il y a vendeurs à ce prix.

Le Havre, 21 décembre, 11 h. 50 soir.

Ventes, 300 b. Le marché est calme et les disponibles inchangés. — Le terme se raffermit janvier-mars est tenu à 80; avril-juin à 81.

Arrivages. Le *Gustave-Hélène* venant de Charleston avec un chargement de 1417 b. est entré aujourd'hui dans le port du Havre.

Liverpool, 20 décembre.

Ventes 10,000 balles. Les disponibles sont inchangés. Il y a vendeurs en livrables au prix de samedi.

New-York, 21 décembre.

Middling upland 16. Terme : décembre 11,93; janvier, 12,03; février 12,22 ; mars 12.39; avril 12,53; mai 12,65 ; juin 12,75; juillet 12,81.

Les trans., sont faciles. Ventes 115,000 b.

New-York, 21 décembre.

Change sur Londres 4,79 »»; change sur Paris, 5,26 25.

Café good fair, (la livre) 12 8/8, 12 7/8.

Café good Cargoes, (la livre), 13 1/2, 13 3/4.

Ferme.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre.

Voici le terme : décembre, 11,60; janvier, 11,73 ; février, 11,95 ; mars, 12,06 ; avril, 12,17; mai 12.26.

Recettes du Golfe 26,000 b.

» de l'Atlantique, 17.000 b.

Expéditions pour l'Angleterre, 24,000 b.

» pour la France, 1,000 b.

» pour le Continent 20,000 b.

Dépêches de M. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 21 décembre

Ventes, 800 balles. Marché raffermissant.

Liverpool, 21 décembre.

Ventes 7,000 balles. Marché inchangé.

New-York, 21 décembre.

Coton, 11 15/10.

Recettes 83,000 balles.

New-Orléans low-milling	87 »/»
Savannah » »	84 »/»

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Samedi, 17 décembre.

A la fin de la semaine dernière le middling Upland étaient côtée 6 5/8d ; décembre de 6 7/8d à 21/32d ; juin-juillet 6 29/32. La demande était bonne, et lundi l'Américain a avancé de 1/16d. Mardi le disponible était dans un état excellent, et dans l'après-midi, sur des ordres reçus de Manchester, le marché s'animait davantage à de pleins cours. Mercredi nous avons eu le plus fort marché de l'année depuis le mois de février dernier. L'Américain a été coté en hausse de 1/8d, et de nombreuses ventes ont eu lieu au-dessus de la cote. Le bon Oomra s'est relevé de 1/16d. Jeudi le brun Egyptien a éprouvé une hausse de 1/8d, et l'Américain une baisse de 1/64d, mais cette réduction a été corrigée hier, à la réunion de l'Association. Les cours d'hier ont été en faveur des acheteurs au prix de 7d environ, mais l'ordinaire était très ferme. La semaine donne un résultat, comme quantité prise par le commerce, qui dépasse en importance tout ce qui s'est vu depuis la semaine terminée le 9 janvier dernier. Le commerce a pris 91,700 balles, les exportateurs 7,240, et les spéculateurs 5,730 balles. L'importation a été de 73,371 balles, et les stoks ont diminué de 27,000.

Le stock total est actuellement de 426,260 balles contre 365,640. Le stock aux Etats Unis se monte à 321,280 balles contre 249,320. Les cargaisons flottantes sont de 340,000 balles, contre 384,000 à pareille époque l'année dernière. Depuis la forte animation de mercredi le marché est devenu plus calme, et le coton est plus librement offert. Le ton, néanmoins, est celui de la confiance. Les fortes affaires à Manchester, et l'incertitude qui existe au sujet de l'importance et du rendement de la récolte, forment des éléments de force qui ne sont pas négligés par les détenteurs.

Le récent rapport du Bureau de l'Agriculture n'est pas rassurant, et quoique son autorité ne soit pas regardée avec autant de respect que l'année dernière, les chiffres qu'il donne, attireront sans doute, quelque attention. Un statisticien éminent a évalué la récolte à 5,543,000 balles, et quoique cette estimation paraisse petite, néanmoins les dommages éprouvés par la récolte sont si incertains et si indéfinis, que toute évaluation ne pourrait être qu'une conjecture plus ou moins heureuse. Il se peut donc que la récolte soit réellement moindre qu'elle ne paraissait il y a un mois. Il est probable que les recettes dépasseront celles citées de l'année dernière, du moins provisoirement.

Mais n'oublions pas non plus que les existences dans les ports jusqu'à la présente date, montrent, relativent à l'année dernière, un excédent de 173,000 balles.

Marché de Courtrai du 20 décembre

Prix par hectolitre : Froment blanc, 20 22 22 »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, 16. »» 16 50; Avoine, 10 »» 10 50. Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, 6 »» 7 »» Pommes de terre rouges 7 »» 7 50; Beurre par 1/2 kil. 1,89 1,78; Œufs, les 25, 3 »» 3 75.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 68 »» »» ; Huile de lin, les 100 kilos, 58 »» »» »» Graine de colza indigène et étrangère, 100 k., 33 50 »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kilos, 33 »» »» »»; tourteaux de colza, les 100 kilos, 17 50 »» »» tourteaux de lin, les 100 kilos, 22 »» 29 »» tourteaux de chanvre, 13 »» »» »»

BOURSE DE LILLE du 21 DECEMBRE

Même absence d'activité qu'hier. *Carvin*, qui était remonté à 1,400 fr. il y a quelques jours, est retombé à 1368 fr. 75. *Escarpelle* a perdu 225 fr. et clôturé à 5.000 fr. Les *Crédit du Nord* ont été côtés 525 fr.; le nom de cette société a été prononcé en même temps qu'il était question du sinistre commercial qui vient d'atteindre notre cité, mais, contrairement à l'opinion exprimée en bourse par quelques personnes, nous ne croyons pas que cette banque puisse être atteinte par cette suspension de paiements et cette baisse de 5 francs ne saurait être attribué à cette cause, mais bien à la présence de quelques vendeurs en face d'un seul acheteur.

Les valeurs *Lille 1863 68 et 77* ont donné lieu, ces jours-ci, à de nombreuses transactions.

L'ensemble du marché est toujours faible.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Paris, 21 décembre, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Dunkerque 754, Saint-Malo, Belfort, Nice 760, Biarritz 763. Hausse rapide en Irlande et sur nos côtes. Dépressions sur la Baltique. Probable : vent d'entre Ouest et Nord. Temps à averses. Température moins élevée.

GRAND THEATRE DE LILLE

Spectacle du 23 décembre

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opéra-comique en trois actes, de MM. Paul Ferrier et Jules Prevel, musique de Louis Varney.

LES FEMMES QUI PLEURENT.

Ordre du spectacle : 1° Les Mousquetaires au Couvent ; 2° Les Femmes qui pleurent. Rideau à 7 h. précises.

Spécialité de Fourrures

Mme Vve Pierre BONNAVE

Rue du Vieil-Abreuvoir, 54

ROUBAIX

CESSATION DE COMMERCE

Vente à **TRÈS GRAND RABAIS** de manchons, boas, cravates, cols, poches et bas de manches, fourrures en bandes pour garnitures en skungs, castor des Inde, etc. jusqu'au 31 décembre 1880. 22994

MAISON DE MELLE

(BELGIQUE)

Institution Internationale

POUR L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION DE JEUNES GENS CATHOLIQUES

A l'occasion du congé du nouvel an, les professeurs conduiront les élèves français, le 31 décembre, jusqu'à la gare de Roubaix où ils iront les reprendre le 7 janvier.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement de Melle comprend trois sections d'études :

1re *Littérature et Sciences*;
2e *Latin et Grec*;
3e *Commerce, Industrie, Langues vivantes.*

Riches Musées à l'usage des Élèves

Le prix de la Pension est de 600 à 800 francs par an, d'après l'âge et le genre d'études.